
CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 - MARDI 23 NOVEMBRE 2021 - 15h00 (au LFHED)

PRESENTS :

Direction : Mr. Guy RAPP (directeur de l'école primaire)

Parents élus: Mme ANDROUTSOU GIOUZENI (APE), Mme AYOUB(APE), Mme BOESPFLUG (APE), Mme CHAUVET (APE), Mme GIANNAKOS (APE), M. JIMENEZ (APE), Mme MALAXOS (APE), Mme MIKELIS (APE), Mme MIKHOS PANAGIOTIDIS (APE), Mme MOUCHANTAF (CPE), Mme ORITSKAYA KAPNIAS (CPE), M. VASSALOS (CPE),

Enseignants : Mme BREUZIN, Mme COQUIERE, Mme DOULGEROGLOU, M. DUBOIS, Mme KASSIMI, Mme NIKOLAIDI, Mme PERNIER, Mme PERLY, Mme ROQUEJOFFRE, Mme YANNELI

Invitée : Mme GOUNARI, référente EBEP ; Mme BARJOU, infirmière

Absents/excusés :

Mme POUZOULET, Inspectrice de l'Éducation Nationale en résidence à Rome, Mme GADINI (DAF), Mme ASTRINIDIS, Mme LEBON ; Mme KAVVADIAS, Mme LACOUR, Mme ROUSSELOT (enseignantes), M. PAPAIOANNOU, M. ZODAKIS (APE)

Secrétaire de séance : Mme Marion CHONTOS

Monsieur Rapp rappelle l'ordre du jour :

- I. **Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 22/06/2021**
- II. **Bilan de la rentrée**
 - Effectifs et statistiques
 - Campagne d'admission
- III. **Organisation de l'école**
 - Organisation des enseignements
 - Le règlement intérieur
 - Activités extra-scolaires
- IV. **Projets de l'école**
- V. **Gestion /Travaux** (Information donnée par Mme GADINI, intendante du LFHED)

Un tour de table est effectué et les enseignants et représentants des parents élus sont présentés. Cette année nous avons deux listes de représentants de parents.

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 JUIN 2021

Avis du Conseil d'école :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

Une copie sera envoyée aux familles et à Mme l'inspectrice de l'éducation nationale, en poste à Rome.

2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021

a. Effectifs :

Cette année (à la date du 23/11), le LFH scolarise au primaire **684 élèves répartis dans 31 classes.**

Effectifs au 23 novembre 2021

Niveaux	15 /16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
PS	29	30	27	26	22	22	26
MS	52	52	51	51	52	42	41
GS	77	76	75	73	66	72	67
CP	118	108	109	103	116	109	105
CE1	114	116	118	105	96	120	113
CE2	103	115	116	119	107	100	115
CM1	99	106	112	113	116	113	102
CM2	91	97	107	117	117	129	115
Total	683	700	715	707	692	707	684

Pour information

- ✓ Ce qui fait des effectifs 24 élèves/classe maximum.
- ✓ Remarque : les effectifs prévisionnels effectués en juin étaient à 710 élèves. Une vingtaine de familles venant du Liban s'est désistée fin août.
- ✓ Nous attendons cependant des arrivées d'élèves en cours d'année, notamment en janvier (14).
- ✓ Pour info : Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :
 - *priorité No 1* : enfants de nationalité Française
 - *priorité No 2* : enfants scolarisés dans un établissement Français ou de l'AEFE.
 - *priorité No 3* : Enfants issus de fratries scolarisées au LFH et enfants des anciens élèves. Enfants venants de nos écoles partenaires (uniquement pour la rentrée en CP)

Cette année :

- ✓ **Structure à 31 classes : 3 PS/MS, 3GS, 5 CP, 5 CE1, 5 CE2, 1 CE2/CM1, 4 CM1, 5 CM2**
- ✓ **Nouveaux enseignants :**
 - Mme Isabelle BROCARD (GS)
 - Mme Audrey MADIOT (complément de service : CPC, CPE, CE2/CM1)
 - Mme Sandra BREUZIN (CE1C)

- Mme Tirtsa BURGHOFF (complément de service de Mme LEBON, CE1E)
- Mme Tatiana GULJEVATEJ (qui passe de la GS au CM1A – à mi-temps)
- M. Olivier DUBOIS (CM2E)
- Mme Daphné PLASSMANN (CM2C)
- Mme Céline PINON (BCD)

✓ **Infirmier scolaire : Monsieur RAPP présente le service infirmerie et donne des informations au Conseil d'école concernant ses interventions**

- Mme Eva ARGYRI, infirmière
- Mme Caroline BARJOU, infirmière
- M. Georges SOULIS, médecin scolaire
- **Nombre de passages à l'infirmerie** depuis septembre 2021 (tous niveaux confondus, toutes raisons confondues) = 663
- **Pour information 2020/2021 = 1595 passages à l'infirmerie.** M RAPP demande aux membres de faire le relai auprès des parents car certains enfants arrivent malades à l'école et passent par l'infirmerie ou le bureau du primaire et les parents viennent les récupérer.

Questions :

Mme AYOUB, représentante de parents (APE) précise qu'elle n'envoie pas ses enfants à l'école en cas de maladie pour être responsable et ne pas contaminer les autres. Elle précise que le protocole envoyé est lourd à suivre pour les parents et que cela est décourageant.

Mme Roquejoffre Mme Roquejoffre dit que c'est en effet mieux que les enfants restent chez eux et que la responsabilité de ce parent est très bien.

M. Dubois précise que les enfants doivent revenir à la fin des symptômes et complètement rétablis et non pas en cours

M. Rapp rappelle aussi le protocole concernant les poux qu'il faut suivre.

Mme Mikelis, représentante des parents (APE), concernant le dispositif de remboursement et le contrat d'assurance en cas d'accident : la demande est transmise au service de l'intendance.

✓ **Inclusion d'élèves à besoins particuliers**

Monsieur RAPP présente **Mme Georgia GOUNARI**, référente pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, qui travaille avec les élèves de la maternelle au lycée (section française et hellénique)

Les différentes aides proposées dans l'établissement sont présentées au conseil :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.
- PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) pour aménager la scolarité des cas de dys.
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour des aménagements plus importants dans le cas de handicap (accompagnement d'élève dans la classe, matériel adapté aux besoins)
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) pour des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.

Monsieur RAPP signale aux membres du conseil qu'entre 90 et 100 équipes éducatives sont organisées annuellement au primaire et les informe d'une augmentation des besoins en cycle 2 (31 dossiers suivis)

Questions :

Une représentante des parents note que l'établissement n'est pas adapté aux handicaps.

Mme Gounari explique que la direction y travaille, nous essayons de trouver des solutions pratiques (utilisation de l'ascenseur qui va en ½ étages).

Mme Mikelis, représentante des parents (APE), interroge le Conseil quant à la prise en charge des frais liés au suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers et notamment de ceux bénéficiant d'un accompagnement AESH.

M. RAPP : Pour les ressortissants français, les frais peuvent être couverts via une demande faite au Consulat. Pour les élèves non français, cette aide est aux frais des parents

b. Présentation de l'école aux nouvelles familles.

- 3 réunions de présentation (3 matinées) ont été programmées afin de présenter l'école aux potentielles nouvelles familles. La première a eu lieu le **13/11**. Les prochaines auront lieu le **04/12** et le **29/01**
La plateforme d'inscription au LFHED sera ouverte du 6/12/21 au 21/12/21 et du 17/01/22 au 11/02/22.

Mme Malaxos, M. Jimenez, Mme Giouzeni Androutsou et Mme Mikelis, représentants des parents (APE) interviennent pour faire état du constat de difficultés d'apprentissage de la langue française pour de nombreux élèves qui se retrouvent en CM1 et CM2 ne parlant pas couramment le français mais aussi du défi croissant pour les enseignants qui sont face à une majorité d'élèves non-francophones. Nécessité de l'importance de l'évaluation du projet familial lors des admissions au LFH.

Les enseignants soulignent l'importance d'entendre le français à la maison et du besoin de créer un lien avec le français en dehors des heures de cours, donc de la capacité des parents à s'investir dans ce projet. Rappel de l'impact qu'un tel choix peut avoir sur la psychologie des enfants s'ils ne comprennent pas ce choix. Si le cas d'enfants réussissant brillamment à apprendre la langue en partant de zéro existe, ceux-ci sont rares. Les enseignantes de FLSCO soulignent qu'outre l'apprentissage qui se fait dans ce cadre, elles sont aussi un soutien psychologique pour certains enfants non-francophones qui se retrouvent parfois dans des situations de détresse émotionnelle.

L'instauration du FLSCO a définitivement aidé à une harmonisation du niveau de français. Il y a une homogénéité qui commence à apparaître.

3. ORGANISATION DE L'ECOLE

3.1 organisation des enseignements

- **Rentrée en présentiel le 02/09**
- **Suivi des élèves (cas COVID ou cas contact)** : le directeur informe le conseil d'école que ces élèves sont pris en charge depuis le début par deux enseignantes pour des séances de visio quotidiennes et un suivi individualisé (en collaboration avec les enseignantes des classes = 13 élèves ont bénéficié de ce dispositif à ce jour). Pour information : 3 élèves ont été testés positif
- **Autres informations concernant la partie sanitaire :**
 - Les documents « protocole de départ et retour des élèves » + tableau résumé pour les tests diagnostiques ont été envoyés aux familles
 - Le directeur rappelle dans sa lettre hebdomadaire les coordonnées du référent Covid de l'établissement
Mme Giouzeni Androutsou, représentante des parents (APE), rappelle que les parents accompagnateurs lors de sorties de classes doivent être soumis à la présentation de certificat de vaccination/infection ou rapid test de 48h et qu'un contrôle sévère desdits documents à toutes les entrées du LFH est nécessaire, surtout en maternelle où les parents entrent dans les locaux.
Monsieur Rapp a rappelé dans sa lettre du 19/11 l'importance de la présentation obligatoire desdits documents et du port du masque dans l'établissement. Les parents sont donc priés de se plier quotidiennement à cette obligation.
- **Renforcement linguistique en français : L'enseignement du FLSCO**
(FLSCO : Français Langue de Scolarisation)

Le dispositif mis en place pour les élèves de CP : Les enfants non francophones suivent 4 fois par semaine les cours de FLSCO avec Mesdames PERLY et MONOS. En relation très étroite avec les professeurs de CP, ces enseignantes accueillent les enfants de 12h15 à 14h25. Ceux-ci suivent ainsi plus de 8h par semaine de Français Langue de Scolarisation.

Les élèves peu francophones du CP sont par ailleurs pris en charge à raison de 2h par semaine en FLSCO entre 14h30 et 16h30 et 2h par semaine en français (**activités ludiques en français**) et temps d'étude organisés en complément.

Mme PERLY et MONOS interviennent également avec les élèves de GS, CE1 et CE2 et depuis cette année en MS.

Les enfants entrent ou sortent de ces groupes selon leurs besoins et leur progrès.

Ce sont les enseignants qui proposent quels élèves doivent bénéficier de cette aide.

Mme Mikelis, représentante des parents, dit que les parents sont ravis de ce dispositif FLSCO et que les retours sont très bons.

Autres dispositifs d'aide pour le français :

Outre ce dispositif, il existe aussi :

- **Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) organisées par les enseignants (pause méridienne) avec autorisation de la famille (envoi d'un doc autorisation) auprès d'un petit groupe d'élèves :
 - ✓ Pour prévenir la difficulté ou préparer de nouveaux apprentissages
 - ✓ Pour apporter une réponse à des besoins individuels.
 - ✓ Ce sont des activités en lien avec les objectifs d'apprentissages de la classe.
 - ✓ Des activités en lien avec le projet de la classe
- **Interventions** également des enseignants de CE2/CM1/CM2 dans les classes à la demande de leurs collègues.

- **L'enseignement du Grec**

Les élèves bénéficient de l'enseignement du grec depuis la PS.

PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 X 50 min				2 X 50 min + 50 min EMILE		

EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère (DNL au secondaire)

Remarque : Un dispositif a été créé il y a deux ans pour les élèves hellénophones des classes de CE2, CM1 et CM2. Il a été élargi aux élèves de CE1. Sur le modèle des APC (activités pédagogiques complémentaires) du programme français, les élèves ayant des besoins en grec, repérés en ce début d'année, pourront être pris en charge à raison d'une heure par semaine par 3 enseignantes pour renforcer leurs compétences à l'écrit. L'accord des parents est bien sûr demandé puisqu'il s'agit d'un temps périscolaire. Les élèves sont proposés par les enseignant(e)s. Ils peuvent entrer ou sortir du dispositif selon leurs besoins (le dispositif est modulable et n'est donc pas figé toute l'année).

D'autre part, 2 fois par semaine sur la pause méridienne, est proposée la classe d'accueil pour les élèves non hellénophones (du CE1 au CM2).

- **L'enseignement de l'anglais**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1h30 3 fois 1/2h	1h30	1h40	1h40	1h40

Information : une réunion d'information aura lieu fin janvier pour la SIB et l'OGALCH

3.2 REGLEMENT INTERIEUR :

- ✓ Monsieur RAPP demande de changer les horaires de l'après-midi dans le règlement intérieur de l'école primaire. Ces changements ont été validés en juin par le conseil d'école et le conseil d'établissement.
- partie fréquentation scolaire – horaires changer par « du lundi au vendredi de 8h10 à 14h37 »
- partie surveillance = changer par « à partir de 14h37 du lundi au vendredi » puis changer par « 14h55 » au lieu des anciens horaires

Le règlement intérieur est adopté pour l'année scolaire 2021-2022. Il sera envoyé aux familles.

Un rappel est effectué par Mr RAPP concernant les médicaments :

- Un enfant ne doit en aucun cas avoir de médicaments dans ses poches ou dans son cartable. (**Quand un enfant est malade, il doit rester à la maison.**)
- Lorsqu'un élève doit suivre un traitement, il est tout à fait possible de demander à son médecin de famille d'adapter l'ordonnance à la vie d'un établissement scolaire, en favorisant par exemple la prise de médicaments le matin et le soir.
- De manière exceptionnelle, pour un traitement ponctuel indispensable, les parents ont la possibilité de contacter la direction qui pourra trouver une solution avec l'infirmerie (**PAI**).

Question de Mme Giouzeni Androutsou, représentante des parents (APE) : Thèmes de l'égalité et du harcèlement : Y a-t-il quelque chose de fait au niveau des classes pour sensibiliser/introduire les élèves sur ces sujets ?

Cela fait partie des programmes et donc, oui les enseignants travaillent avec leurs élèves sur ces 2 thèmes

Question des objets perdus :

- Un nombre important de gourdes et vêtements est retrouvé dans l'établissement. Tous ces objets "perdus" se trouvent sur les portants à l'entrée du LFHED.
- Peu de parents viennent récupérer ces vêtements malgré les rappels dans la lettre hebdomadaire du directeur.
- Souvent les enfants viennent au bureau pour demander.
- Monsieur RAPP demande de rajouter sur les listes de fournitures les étiquettes pour vêtements
- M. RAPP rappelle également l'interdiction de jeux de cartes Pokemon

Peut-on envisager une solution pour aider les plus petits (CP/CE1) à retrouver leurs affaires égarées ?

Les enseignants eux-mêmes mais aussi Madame Yacoub et Madame Chondos aident personnellement chaque enfant à retrouver ses affaires perdues. Un rappel doit être fait aux parents de l'importance de marquer au nom/prénom de l'enfant les habits de leurs enfants mais aussi les gourdes qui sont égarées en quantités pour qu'ils/elles puissent leur être restitué(e)s dans leurs classes.

3.3 AES

Le directeur informe le conseil d'école des activités extra scolaires proposées au LFHED.

Pour rappel :

PERIODE/ANNEE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX AES
OCTOBRE 2017	555
OCTOBRE 2018	605
OCTOBRE 2019	633
OCTOBRE 2020	646
NOVEMBRE 2021	769

M. RAPP souligne le travail titanesque et remarquable de son assistante **Efy YACOUB**

Il rappelle que ces activités sont très demandées. Les AES proposées sont variées. Certaines apparaissent ou disparaissent...en fonction des demandes.

Mme Chauvet, représentante des parents (APE), fait part du fait que le sport (hors cadre AES) est parfois remis à un autre jour ou annulé par manque d'espace.

M. RAPP est conscient du problème qui est le résultat du dédoublement du temps de récréation du à la situation sanitaire mais aussi au manque d'espaces et au nombre d'élèves ; la résolution demeure à l'heure problématique.

4. LES PROJETS DE L'ÉCOLE

Remarque : Compte tenu de l'actualité, beaucoup de sorties et de projets regroupant un grand nombre de personnes au même endroit, ont dû être annulés ou en tout cas risquent d'être reportés

- Nombreuses sorties depuis la rentrée (Mont Hymette, Centre culturel Niarchos, Planetarium à la Fondation Eugenides, Politistiko Parko, marché d'Agia Paraskevi, 11 novembre, centre Keramar, Stamata (Ktima Kokotou) /vigne, Vravra)
- Festival International du cinéma : D'ici fin décembre, 20 classes se rendront aux séances proposées par le festival dont le LFHED est partenaire.
- Projet Les Incorruptibles : 15 classes sont inscrites à ce prix littéraire (de la maternelle au CM2)
- M. PRUAL REAVIS auteur (et parent) intervient cette semaine dans les classes de CP, CE1 et CE2
- Mme PARRY (nom de plume) : Possibilité de projet de cette autrice d'une série de romans fantastiques avec les CM1 et CM2 (10 classes)
- Projet de création musicale avec M. Patrice DECEUNINCK, alias Pat Bol (2 classes de CE1)
- Projet Talent for Future (former les élèves aux enjeux énergie & climat dans le cadre du défi actuel du réchauffement climatique) - (comme l'an passé) mais dans d'autres classes (10 classes)
- Projet de tri/recyclage qui continue cette année (à l'échelle de tout l'établissement)
- Bien sûr d'autres projets sont en cours : jardin par exemple. Concours d'épouvantails Intervention d'un paysagiste...
- Projet plantation maternelle/CM1C
- Et puis visite du Père Noël pour les maternelles avec le spectacle **de la troupe de théâtre** Kokkini Klosti le 17/12. Le spectacle a été offert par l'APE.
- Le directeur laisse la parole à Mme Irène MIKELIS, représentante de parents (liste APE) pour deux projets
 - Banc de l'amitié - banc des copains : engagement des enseignants, explication aux enfants, projet arts plastiques (le document est remis aux membres du conseil)
 - Projets PIXIDA- projet médiation pleine conscience ; formation enfants 8-12 ans-
 - Mme Roquejoffre précise que certains enseignants sont déjà formés au message clair

Avis du Conseil d'école sur les projets : avis favorable à l'unanimité

5. GESTION / TRAVAUX

Informations transmises par **Mme GADINI**, Directrice administrative et financière.

- L'année 2021 a vu la rénovation d'une salle de maternelle (PSC/MS), pendant l'été.
- La salle d'accueil des PS/MS a également été rénovée pendant l'été
- A l'issue de travaux effectués sur le terrain de football, de petits débris de plastique se sont retrouvés dans la cour de maternelle. La cour a été entièrement nettoyée, la terre de bac à fleurs changée.
- Des TBI vont être installés en maternelle
- L'arrachage des lauriers roses a été effectué au début de l'été
- **Questions :**
*Un représentant de parents d'élèves soulève la question des erreurs et traductions erronées trop fréquentes dans la communication du primaire.
Le directeur prend note de la remarque.*

Mme Boespflug, représentante des parents (APE), concernant la pollution et la qualité de l'air.

Monsieur RAPP : L'installation de purificateurs n'a pas été budgétée pour cette année. il

indique également que le taux est assez bas à Aghia Paraskevi et précise que nous sommes « en zone verte » (Site www.aquicn.org)

Mme Giouzeni Androutsou (APE) soulève le problème de signalisation insuffisante aux abords de l'école et de la possibilité d'attribution d'une personne facilitant le passage des enfants aux diverses entrées par la mairie (maternelle et rue Drosini en particulier) ainsi que du besoin de travaux au niveau du trottoir coté maternelles et déplacement des bacs à ordures.

M. RAPP : La demande avait déjà été faite il y a quelques années et fut refusée. Elle va être réitérée auprès des services de la mairie.

Mme Mikelis (APE) fait part du besoin de nettoyage des résidus de caoutchouc provenant de l'ancien revêtement du terrain de football. Ils sont encore présents dans les bacs de terre de la cour de l'école maternelle malgré le nettoyage de la cour.

M. RAPP : Les bacs vont être entièrement vidés, et la terre remplacée.

- Mme Giouzeni Androutsou (APE) interroge le directeur sur la possibilité d'avoir de l'eau chaude aux robinets du primaire comme cela a lieu en maternelle.

M. RAPP : En maternelle il y a un point lavage de mains et un point remplissage de gourdes distincts ; cela n'est pas le cas dans la cour du primaire. Il est donc difficile de mettre en place le même dispositif.

- Mme Giouzeni Androutsou (APE) propose l'éventuelle réintroduction des badges pour récupérer les enfants du primaire par une tierce personne.

M. RAPP réfléchit à réintroduire ce système qui a déjà été utilisé il y a quelques années.

Mr. Rapp rappelle que le compte-rendu sera envoyé à tous les participants pour avis et ou propositions de correction.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr. Rapp remercie les membres du conseil d'école et clôt la séance à **17h45**

